

MANUEL D'UTILISATION

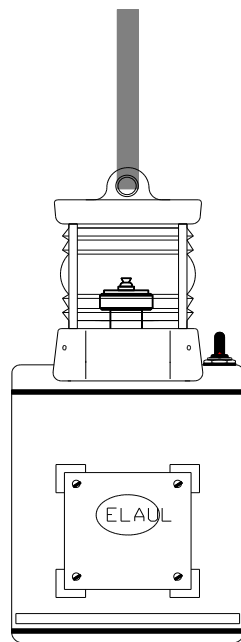
LAMPE DE BALISAGE METRO

TYPE BM

38201157-LED (led rouge)

38201502 (led bleue)

Plan B23445B : vue éclatée



ELAUL	MU 0816	REV 03	Nb pages : 4
N° des révisions	Date modification	Objet de la modification	
01	03/2009	Mise en page	
02	03/2011	Ajout réf. Led bleue	
03	01/2018	Maj éclatée	

Rév. 03	01/18	ED	01/18	AB	01/18	DT
Rév. 02	03/11	ED	03/11	AB	03/11	DT
Rév. 01	03/09	ED	03/09	AB	03/09	DT
Rév. 00	08/03	ED	08/03	AB	08/03	DT
N° Rév.	Date	Etabli	Date	Vérifié	Date	Approuvé

Cette lampe à main permet un éclairage en site sur 360° ; elle peut être utilisée comme balise d'obstacle pour la protection de chantier, ou de signalisation de queue de train de wagonnets. Elle est alors équipée d'un crochet U.I.C.

CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT :

Cette lampe comprend 3 parties distinctes :

Le bac en fonte d'aluminium renferme trois éléments d'accumulateur étanche au Nickel cadmium, connectés en série, d'une capacité nominale de 8Ah.

Une plaque de contact sur laquelle est fixé un fusible sert de raccordement entre les bornes de la batterie et le fond.

Le fond amovible est constitué par une pièce en matière isolante moulée, munie de 2 plots de charge. Cette pièce sert également de support à un redresseur au silicium. Le redresseur incorporé dans le circuit de la batterie empêche la possibilité de décharger celle-ci par mise en court-circuit des plots de charge et permet de redresser le courant.

Ce fond est fixé par deux écrous spéciaux nécessitant l'emploi d'une clé spéciale à 2 ergots.

La partie éclairante est constituée par une lentille de Fresnel cylindrique claire. Elle est serrée entre un socle et un chapeau en fonte d'aluminium par 4 écrous spéciaux.

Le chapeau est muni d'un œil recevant un crochet de suspension dont les dimensions permettent le portage aisé à la main.

La source lumineuse provient d'une LED de couleur 40lm* ; son allumage est commandé par un interrupteur à levier étanche.

Autonomie : supérieure à 20 heures

Recharge en 16 heures.

* la Led bleue a un flux lumineux de 14.5lm.

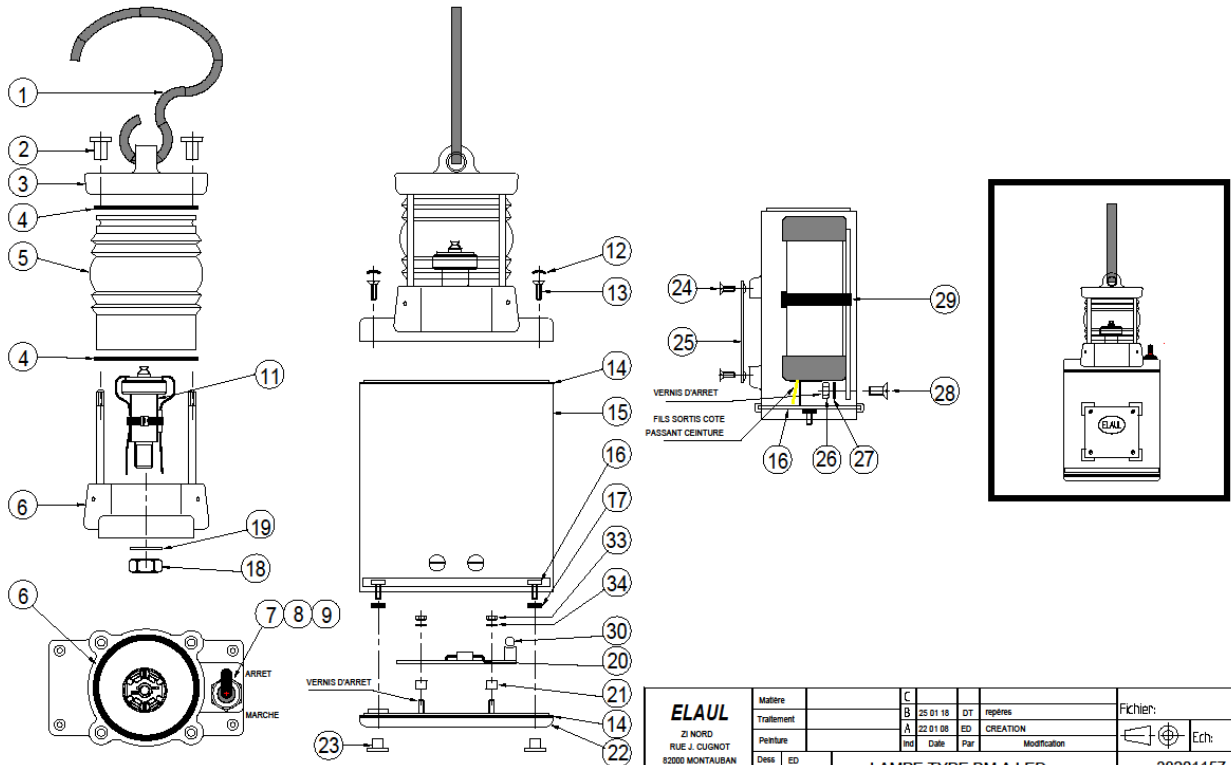
ENTRETIEN DE LA LAMPE :

A l'exception de l'échange des joints et du nettoyage externe de la lampe, aucun cycle d'entretien particulier n'est à prévoir.

DIMENSIONS :

H: 306 mm L: 110 mm P: 70 mm (93 mm avec crochet)

Poids : 1.9kg IP : 54



ELAUL 21 NORD RUE J. CUGNOT 82000 MONTAUBAN Tel. 05 63 22 21 21 Fax. 05 63 22 21 22	Matière	C				Fichier:
	Trattement	B	25 01 15	DT	repères	Ech:
	Peinture	A	22 01 08	ED	CREATION	
	Des	ED				Modification
Date	22 01 08	LAMPE TYPE BM A LED				Code: 38201157-LED
cont.						ECLATE
Date						
Ce modèle ou plan reste la propriété inaliénable de la société ELAUL. Il ne peut être reproduit ou diffusé sans son accord						

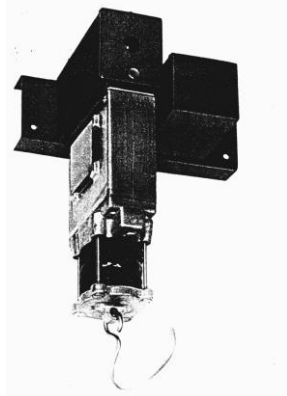
LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

REPÈRE	CODE	DÉSIGNATION
1	01 708 031	CROCHET INOX
2	03 705 107	ÉCROU DE FERMETURE COUVERCLE VERRINE
3	50 704 051	CHAPEAU DE VERRINE
4	01 900 013	JOINT DE VERRINE
5	01 200 792	VERRINE CLAIRE
6	50 704 050	SOCLE DE VERRINE
7	01 400 002	INTERRUPTEUR A LEVIER
8	01 400 013	CABOCHON ÉTANCHE
9	01 900 092	JOINT INTERRUPTEUR
11	50 201 480	DISPOSITIF A LED ROUGE
11	50 201 503	DISPOSITIF A LED BLEUE
12	01 900 029	PASTILLE D'OBTURATION
13	03 808 105	VIS TF 3X16
14	01 900 019	JOINT DE COUVERCLE
15	50 704 052	BAC BM USINE
16	01 300 022	BARRETTE
17	01 900 010	RONDELLE CAOUTCHOUC
18	03 810 533	ÉCROU UNC3/8 ZINGUE BL
19	03 811 010	RONDELLE AZ 10 ZINGUE
20	50C301 326	CIRCUIT CÂBLE
21	03 705 179	ENTRETOISE LISSE
22	50 704 049	COUVERCLE PLASTIQUE DE FOND
23	03 705 148	ÉCROU DE FERMETURE A
24	03 808 102	VIS TF M3*8
25	01 300 020	PASSANT CEINTURE ELAUL
26 *	03 808 503	ECROU HU M5
27 *	03 811 005	RONDELLE AZ 5 Z
28	03 808 518	VIS TF M5*10 ACIER B
29	62 100 733	BATTERIE 3VRE F8000 MONTÉE
30	01 300 113	FUSIBLE VERRE 5x20 5A RAPIDE
33	03 808 501	ECROU HU M3
34	03 811 002	RONDELLE AZ 3
	01 300 256	PORTE FUSIBLE
	01 810 071	CLÉ A ERGOTS

*Pour monter ancienne version de plaque batterie

BANC DE CHARGE

Tôlerie : tôle d'acier de 12/10° peinture époxy RAL5014
Alimentation secteur : 230V 50Hz par prise 2P+T 16A



La batterie d'accumulateurs est chargée en glissant la lampe sur le support jusqu'à la mise en contact des plots de charge avec les ressorts du chargeur. Placer toujours la lampe crochet orienté vers le bas.

Deux diodes électroluminescentes rouges placées dans le dispositif de charge permettent de signaler que la batterie est en charge.

Dans ce cas, l'un ou l'autre des voyants s'allume en fonction du sens d'insertion de la lampe sur le support.

Il existe des chargeurs de 1 à 6 lampes.

Avant, la mise en charge des lampes, vérifier que les plots de charge situés sur le fond soient propres pour permettre une charge optimum des batteries.

ENTRETIEN DE LA BATTERIE :

Le bloc batterie est composé d'éléments NiCd étanches. Pour cette raison il n'est pas nécessaire de prévoir d'entretien particulier comme la remise à niveau de l'électrolyte dans chaque élément. Un fusible se trouvant sur la face interne du couvercle protège la batterie de tout court-circuit extérieur.

→ *Aucun entretien n'est à prévoir pour la batterie.*

CYCLES DE CHARGE ET DÉCHARGE :

Il est fortement conseillé d'adapter les cycles de charge et de décharge des lampes en fonction de leur utilisation :

Afin de garantir le meilleur rendement de la restitution de la capacité des accumulateurs, il est à savoir que :

Pour une utilisation journalière à 80% de l'autonomie de la lampe aucune précaution particulière n'est à prendre en compte.

Pour des utilisations moyennes journalières inférieures à 80% de l'autonomie de la lampe, il est préférable d'adapter les cycles de charge suivants :

-Utilisation supérieure à 50% de l'autonomie de la lampe :

- Charge journalière et cycle de décharge profonde mensuel.

-Utilisation inférieure à 50% de l'autonomie de la lampe :

- Charge tous les deux à trois jours et cycle de décharge profonde mensuel.

Cycle de décharge profonde :

Cette opération consiste à décharger totalement la lampe dans un local, en laissant la lampe hors de son chargeur et allumée jusqu'à son extinction.

Basculer ensuite l'interrupteur de façon à arrêter la lampe et attendre au minimum 15 min avant de remettre la lampe en charge.

PROTECTIONS ÉLECTRIQUE et MÉCANIQUE

Les interventions sur le réseau électrique ne doivent être effectuées que par du personnel habilité.

**ÉLIMINATION**

A la fin de sa durée de vie, retournez l'appareil à des organismes de recyclage et de collecte
Batterie : Ne pas mettre au feu ou détruire : peut exploser ou dégager des matières toxiques.
Ne pas court circuiter.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la société



où une assistance technique vous sera toujours dispensée

ZI Nord - rue Joseph Cugnot
82000 MONTAUBAN
France
Tél : (33) 5 63 22 21 21
Fax : (33) 5 63 22 21 22

Mail : contact@elaul.fr
Site : www.elaul.fr

DOCUMENTATION TÉLÉCHARGEABLE SUR NOTRE SITE INTERNET